

NEWSLETTER

02

01 AVRIL 2026

Préambule

L'annonce brutale et violente parue dans les médias, désignant l'entreprise Transdev comme attributaire du lot Poitou-Charentes, a provoqué un véritable séisme au sein de notre BU TER. Pour les cheminots de la BU TER Nouvelle-Aquitaine, ce n'est pas seulement une information économique ;

c'est un **choc psychologique d'une rare violence**.

Même si le Conseil Régional tente aujourd'hui de temporiser en démentant l'information et en renvoyant la décision officielle à la séance plénière du 2 avril, le mal est fait.

La méthode est délétère : laisser les agents apprendre l'éventuelle perte de leur métier, de leur statut et de leur cadre de vie par voie de presse est une marque de mépris insupportable. L'incertitude et le flou entretenus jusqu'en avril ne font qu'accentuer la détresse de ceux qui font rouler les trains chaque jour. Face à cette situation de danger imminent pour la santé mentale des agents, les élus ont déposé un Droit d'alerte pour Risques Psychosociaux (RPS) concernant l'ensemble des agents de la BU TER. Car ne nous y trompons pas : si les agents du Poitou-Charentes sont en première ligne, c'est bien l'ensemble de la BU TER, y compris ici en Limousin-Périgord, qui est percuté. Ce sentiment d'insécurité professionnelle gagne tous les territoires de la Région. Personne n'est épargné par l'onde de choc.

La CFDT Cheminots souhaite aujourd'hui alerter solennellement la direction sur une catégorie de personnels particulièrement exposée : nos managers de proximité.

Ils sont aujourd'hui en situation de « RPS +++ ». Ces collègues se retrouvent dans une position intenable : ils subissent de plein fouet le choc de ces annonces à titre personnel, tout en devant rester le pilier, l'oreille et le rempart face à l'angoisse de leurs équipes. On leur demande de gérer l'humain, de maintenir la production et de rassurer, alors qu'ils sont eux-mêmes en quête de réponses qu'on ne leur donne pas. Ils sont les variables d'ajustement d'une stratégie qui semble oublier l'humain.

La CFDT ne tolérera pas que la santé des cheminots soit sacrifiée sur l'autel de la mise en concurrence.

Nous exigeons :

- Une transparence totale de la part de la direction et de la Région sur l'état réel des appels d'offres.
- Un accompagnement psychologique et des mesures de soutien concrets, immédiatement disponibles.
- Une attention spécifique et prioritaire sur la charge mentale des managers de proximité.

La direction doit prendre ses responsabilités. On ne gère pas une mutation de cette ampleur par le silence. La protection des agents est une obligation légale, sa mise en œuvre est aujourd'hui une urgence vitale.

A ce jour, la Région a officiellement annoncé l'attribution du lot A à la société dédiée SNCF Voyageurs "Terres Atlantiques" à contrario des annonces de BFM.



Nouveau DTL LP

Mr BRABAN William succède à **Mr REINER Benoit**
à la tête de la DTL Limousin Périgord.

Mr Braban est venu se présenter aux membres lors de cette commission territoriale.

Expérimentation “ protocole congés sédentaires CRC”

Ce projet vise à transformer la méthode d'attribution des congés d'été pour les agents du Centre de Relation Client (CRC)

Situation actuelle : Chaque agent fait sa demande de manière isolée, et la gestion est assurée directement par la CPS.

Objectif : Suite à une demande des agents en septembre 2025, la direction propose d'expérimenter une auto-organisation de l'équipe pour améliorer les conditions de travail et mieux satisfaire les vœux de congés.

L'idée centrale est de déplacer l'arbitrage en amont, au sein même de l'équipe :

- Entente préalable : Les agents doivent s'entendre entre eux avant le 30 janvier 2026.
- Outil collectif : Un tableau de bord commun est affiché à "l'espace tisanderie" pour visualiser les souhaits de chacun.
- Processus de demande : Les agents déposent toujours 3 choix auprès de la CPS, mais l'un de ces choix doit être conforme à l'accord trouvé collectivement sur le tableau.
- Arbitrage : En cas de désaccord persistant entre agents, on revient à l'application stricte du règlement habituel (GRH 00143).

Pour garantir la continuité du service public, l'équipe doit respecter un cadre strict de présence minimale (du 1er mai au 31 octobre) :

- Front Office : 2 titulaires présents pour le secteur CRC02/03 et 1 pour le secteur CRC04/05.
- Abonnés annuels & Back Office : 1 titulaire présent en permanence pour chaque secteur.
- Réservistes : 2 agents présents en permanence.
- Encadrement : Remplacement mutuel obligatoire entre le DPX et son Adjoint.

Un Retour d'Expérience est prévu en semaine 41 de l'année 2026. Le succès de l'expérimentation sera mesuré selon deux critères :

- Le taux de satisfaction des agents (congés accordés au plus près de leurs désirs).
- L'absence de surcharge de travail pour la CPS.



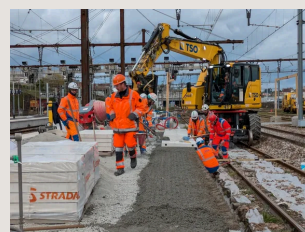
La CFDT Cheminots est favorable à ce que les agents soient acteurs de leur organisation. Passer d'une gestion purement administrative à une discussion d'équipe permet plus de souplesse et de solidarité. La CFDT cheminots émet néanmoins quelques réserves. L'auto-organisation ne doit pas devenir une "loi de la jungle". Attention à ce que cela n'entraîne pas des conflits supplémentaires qui pourraient créer des tensions durables. Pour l'année prochaine, si l'expérimentation est renouvelée et concluante, la CFDT Cheminots propose qu'un bilan intermédiaire soit fait, un point d'étape avant le 30/01 pour aider les équipes qui pourraient être potentiellement bloquées. La CFDT Cheminots restera vigilante lors du REX prévu en octobre.

Travaux du quai A en gare de Limoges

Les travaux principaux s'étendent sur 3,5 mois, du 13 avril au 23 juillet 2026 (avec une phase préparatoire dès mars).

Nature des travaux :

- Curage et dévoiement des réseaux (chauffage, câbles).
- Dépollution et mise en peinture de l'abri métallique.
- Rehaussement du quai (génie civil, étanchéité, sonorisation, information voyageurs).
- Réfection de l'escalier menant au bâtiment voyageurs.



Phasage et impacts pour les usagers : Le chantier est découpé en 4 phases pour maintenir l'exploitation de la gare.

Phase 2b (juin/juillet) : Fermeture de l'ascenseur du quai A.

Phase 3 (juillet) : Fermeture de l'escalier principal ; accès au quai maintenu via le passage souterrain.

Une largeur de circulation minimale de 2 mètres est garantie pour les voyageurs et agents en permanence.

Enjeux : L'objectif prioritaire est de maintenir la circulation des flux (voyageurs et personnel) en site occupé tout en garantissant une sécurité maximale grâce à un balisage strict, une séparation des flux et une signalétique renforcée

Le dossier de présentation identifie les locaux occupés sous le Bâtiment Voyageurs (SUGE, EIC, DTL, et les locaux syndicaux) comme une interface majeure. Ces services resteront opérationnels pendant les 3,5 mois de travaux (curage, décapage, génie civil).

La CFDT cheminots sera particulièrement vigilante sur l'**impact acoustique pour les agents** travaillant à proximité immédiate des zones de travaux. Le bruit prolongé lié au rehaussement du quai et au décapage de l'abri métallique constitue un risque réel pour la santé au travail et la concentration des personnels.

Pour la CFDT cheminots, le maintien de la circulation des voyageurs est un enjeu, mais la préservation de la **santé physique et mentale** des cheminots et des partenaires travaillant en gare est non négociable. Nous suivrons de près l'évolution de chaque phase du chantier.



Présentation de la procédure de traitement des RPS TRACTION

L'entité "Traction" de la DTL a été **classée en "rouge"** lors de l'enquête interne "C'est à vous" de fin 2025. (et ce depuis 2024).

Face à des signaux faibles, la direction souhaite une évaluation approfondie pour identifier et prioriser les facteurs de risques afin d'établir un plan d'actions correctif et préventif.



L'intervention s'appuie sur le référentiel SNCF (GRH00970) et les outils de l'INRS (rapport Gollac). Elle repose sur deux axes :

Analyse des facteurs de RPS : Étude de 7 familles de risques (intensité du travail, horaires, exigences émotionnelles, autonomie, rapports sociaux, conflits de valeurs, insécurité).

Analyse des situations de travail : Étude de l'écart entre le travail prescrit et le travail réel.

→ Les 4 étapes de la mission:

Cadrage : Préparation avec l'équipe projet.

Diagnostic qualitatif : Entretiens individuels et collectifs avec les agents.

Co-construction : Ateliers pour définir des actions concrètes avec les acteurs internes.

Expérimentation : Accompagnement sur le terrain pendant 6 mois pour sécuriser le déploiement des actions.

→ Le Calendrier (2026)

15 avril : Réunion de cadrage.

Mai - juin : Phase d'entretiens et ateliers de travail.

Été : Rédaction du rapport final.

Début septembre : Restitution finale des résultats.

En plus, Mr Doirat propose de constituer un comité de pilotage composé de :

- Le DTL LP
- Le RH
- Le manager de site
- La médecine du travail
- Le préventeur
- Un représentant du personnel

La CFDT Cheminots et la FGAAC-CFDT prend acte du lancement de la démarche de diagnostic des RPS confiée au cabinet Qualisocial pour la DTL Limousin-Périgord.

Le passage au « rouge » de l'entité Traction lors de l'enquête « C'est à vous » fin 2025 n'est pas une surprise pour la FGAAC-CFDT. C'est le reflet d'une dégradation réelle des conditions de travail, d'une intensification des rythmes et d'une perte de sens que la CFDT et la FGAAC dénoncent régulièrement.

Contrairement à la CGT qui fait le choix de l'opposition de principe ou de la chaise vide, la CFDT et la FGAAC ont décidé de siéger et de participer activement au Comité de Pilotage proposé par la Direction.

Pour la CFDT cheminots et la FGAAC-CFDT, être présent au sein de ce comité est le seul moyen de garantir que la réalité du terrain soit entendue. La CFDT cheminots et la FGAAC ne laisseront pas la Direction et le cabinet d'expertise définir seuls les solutions de demain.

La participation de la CFDT et de la FGAAC permettront de veiller à ce que ce diagnostic ne finisse pas dans un tiroir ainsi que de proposer des solutions d'améliorations, mais débouche sur un plan d'actions concret, budgété et suivi dans le temps.

Afin d'assurer ce suivi rigoureux, la CFDT Cheminots et la FGAAC transmettront dans les plus brefs délais à la Direction le nom de son représentant dûment mandaté pour siéger au sein du Comité de Pilotage.

Pour la CFDT et la FGAAC, la santé mentale des cheminots est une priorité absolue. Nous serons des acteurs exigeants de cette démarche pour que le passage au "vert" ne soit pas seulement statistique, mais ressenti concrètement par chaque agent sur le terrain.



Informations diverses

Parcours pro ASCT:

Intercité a émi 6 besoins pour le 1er septembre 2026 mais la DTL ne peut pas lâcher les agents avant le 01/10. (candidats de Limoges, Brive et Périgueux)

La direction de la DTL LP va déclencher 2 campagnes de recrutement:

- 1 campagne sur le 1er semestre. Il s'agira d'une campagne de recrutement de 8 intérimis avant la période estivale puis l'entreprise proposera à ces mêmes agents une proposition d'embauche en fin d'année. La direction souhaite que ces agents soient opérationnels au 25 juin 2026.
- 1 campagne sur le 2ème semestre: une 2ème école sera mis en place début septembre mais le nombre d'agents n'est pas encore défini.

Visite terrain de la résidence ASCT de Périgueux:

Les travaux sont conformes à ce qui a été présentés. Les membres de la CT s'étonnent qu'il n'y aura qu'une seule douche non genrée pour 80 agents. Il n'y a pas encore d'ICP de prévue à ce jour.



**Votre représentant CFDT Cheminots
Nouvelle Aquitaine:**

Julien VERGNE

Mail: cfdt.cheminotsapc@gmail.com

Tel: 06.98.57.42.33

